

COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE

DIRECTION GENERALE DU SPORT

A.D.E.P.S.

ECOLE DES MONITEURS & ENTRAINEURS

En collaboration avec

LA LIGUE FRANCOPHONNE BELGE DE TIR A L'ARC



COMMISSION PEDAGOGIQUE
2000

SOMMAIRE

1. Généralité & Vue d'ensemble.....	2
1.1. Le cadre technique tir à l'arc et les demandes.....	2
1.2. Expérience requise d'un candidat cadre.....	2
1.3. Durée théorique de la formation.....	2
1.4. Demande d'inscription.....	2
1.5. Schéma de base des normes de formation.....	3
1.6. Inscription définitive.....	3
1.7. Stage didactique, pédagogique ou pratique - normes générales.....	3
1.8. Le Matériel.....	4
1.9. ORGANIGRAMME GENERAL – BREVET ET NIVEAUX	5
Le niveau 4 – entraîneur sera exposé de façon détaillée ultérieurement.....	5
1.10. Poids de la formation.....	6
2. Initiateur Tir à L'arc – niveau 1.....	8
2.1. Champ d'application du brevet – droit et prérogatives.....	8
2.2. Conditions préalables d'accès à la formation.....	8
2.3. Localisation de la formation.....	9
2.4. Monographie des connaissances & compétences.....	9
2.5. Poids des cours spécifiques d'initiateur.....	12
2.6. Modalités de l'évaluation.....	14
2.7. Stage didactique et pratique – normes spécifiques.....	15
3. Instructeur en tir à l'arc – niveau 2.....	16
3.1. Champ d'application du brevet – droits et prérogatives.....	16
3.2. Conditions préalables d'accès à la formation.....	16
3.3. Tests probatoires.....	17
3.4. Inscription définitive.....	17
3.5. Localisation de la formation.....	17
3.6. Monographie des connaissances & compétences.....	17
3.7. Poids des cours spécifiques d'instructeur (Aide-Moniteur ADEPS).....	25
3.8. Modalités de l'évaluation.....	26
3.9. Stage didactique et pratique – normes spécifiques.....	26
4. Moniteur en tir à l'arc – niveau 3.....	27
4.1. Champ d'application du brevet – droits et prérogatives.....	27
4.2. Conditions préalables d'accès à la formation.....	27
4.3. Inscription définitive.....	27
4.5. Monographie des connaissances & compétences.....	30
4.6. Poids des cours spécifiques de moniteur.....	38
4.7. Modalité de l'évaluation.....	39
4.8. Stage didactique et pratique – normes spécifiques.....	40

1. Généralité & Vue d'ensemble

1.1. Le cadre technique tir à l'arc et les demandes

Le terme générique cadre technique tir à l'arc couvre différents concepts : ceux d'initiateur, d'instructeur, de moniteur, d'entraîneur, lesquels varient en fonction du niveau d'enseignement ou du secteur d'intervention.

Il est important que l'encadrement réponde en général à toutes les demandes du secteur. Le développement de notre civilisation des loisirs dans notre société actuelle demande, au moins au début, de passer par le jeu et par la convivialité. Pour faire face à la diversité des demandes, pouvoir proposer un choix important de pratiques et de contenus est la condition pour que chacun puisse trouver son plaisir dans la pratique du tir à l'arc. Une démarche trop rigide pour acquérir une base en tir à l'arc répond de moins en moins à notre société, il est nécessaire que l'encadrement à des approches tenant compte de l'âge et des motivations des pratiquants. A CHAQUE MOTIVATION UNE METHODOLOGIE !

1.2. Expérience requise d'un candidat cadre

Le candidat doit montrer sa volonté d'animer une activité dans le tir à l'arc, il doit pouvoir exécuter les mouvements nécessaires pour tirer à l'arc et le pratiquer dans un club. Il doit comprendre les termes utilisés dans l'archerie et par ceux qui le pratique. A cet effet, ses connaissances, son expérience en tant qu'archer et sa capacité d'animer (faire tirer) sont un pré requis à l'admission.

1.3. Durée théorique de la formation

1.3.1. La formation, validation comprise, par niveaux (initiateur, instructeur, moniteur) peut s'étendre en fonction des programmations sur une durée de 2 ans par niveaux.

1.4. Demande d'inscription

1.4.1. Le candidat adressera au titulaire de la formation, dans les délais prévus de l'année programmée de la formation (voir date dans la revue l'archer ou info provinces), une simple demande au titulaire de la formation. Sur cette demande le candidat doit y indiquer son adresse, téléphone et éventuellement son fax.

1.4.2. Un dossier d'inscription sera envoyé pour confirmation de la demande par le titulaire de la formation.

1.4.3. Le dossier d'inscription devra être impérativement complété et renvoyé au titulaire de la formation dans les délais prévus qui précèdent la période de la formation.

1.4.4. L'absence de dossier d'inscription après le délai prévu entraînera la non-participation aux tests d'admission.

1.4.5. Le dossier d'inscription, complété, comprendra:

1.4.5.1. Une fiche signalétique avec une photo d'identité récente.

1.4.5.2. Une preuve d'affiliation à la Ligue francophone belge de tir à l'arc.

1.4.5.3. Un curriculum vitae concernant le profil sportif du candidat: autres sports pratiqués, le temps disponible pour le tir à l'arc, motivations, le type de tir pratiqué, les formations déjà réussies. les projets éventuels.

1.4.6. Le délai d'inscription terminé le titulaire adresse au conseiller technique un rapport avec les demandes et observation éventuelle. Le conseiller technique prend acte du rapport, fait ces observations et donne son accord ou son refus quant à la suite de la formation.

1.5. Schéma de base des normes de formation

1.5.1. Les cours généraux et les stages de mise en condition physique du niveau 2 et 3 ne sont pas développés dans ce document. Cependant, les volumes horaires sont repris dans le chapitre 1.10. poids de la formation par matières.

1.5.2. Les normes de formation spécifique par niveau sont développées dans les chapitres 2 à 4.

1.5.3. Le schéma de base de chaque norme de formation comprend les éléments suivants:

- Le champ d'application du brevet - droit & prérogatives
- Les conditions préalables d'accès à la formation
- La définition des tests probatoires
- La monographie des connaissances et des compétences

1.5.4. Les nombres d'heures indiqués dans le dossier servent de base à l'élaboration du planning de formation en jours « programme »..

1.6. Inscription définitive

1.6.1. L'inscription est définitive dès l'instant où le stagiaire répond aux conditions préalables d'accès à la formation et a payé le montant de l'inscription aux cours spécifiques.

1.7. Stage didactique, pédagogique ou pratique - normes générales.

1.7.1. Les stages visent principalement à ce que le candidat acquière et développe certaines compétences:

- à mettre en place un projet pédagogique
- à inclure un projet dans l'environnement tir à l'arc
- à organiser une démarche pédagogique
- à devoir évaluer et adapter un projet
- à utiliser les savoirs et les savoir-faire
- à enrichir son vécu et son niveau technique
- à gérer son enseignement
- à adopter des interventions efficaces et bénéfiques pour les archers
- à faire évoluer ses outils méthodologiques et enrichir ses connaissances pédagogiques, didactiques et scientifiques.
- à communiquer avec un groupe
- à mettre en action ses compétences sociales et relationnelles.

1.7.2. Ce chapitre décrit les normes générales. Les normes particulières se retrouvent dans les chapitres réservés aux nomenclatures par niveau.

1.7.3. Les stages doivent se faire au plus tard dans les 2 ans qui suivent la réussite des cours spécifiques.

1.7.4. Le candidat peut être invité par une structure existante ou être amené à chercher, seul ou en groupe, les possibilités de stages.

1.7.5. Si le stagiaire ou un groupe décide de réaliser un stage il enverra au Conseiller technique une demande de réalisation de stage détaillé 2 mois avant la réalisation de celui-ci.

Le projet de stage comprendra au moins :

- Le nom et les coordonnées du maître de stage (adresse, tél., brevet)
- Cadre du stage : club, province, ligue, ADEPS.....
- Le programme, dates, heures de prestation, endroits, thèmes.
- La description du groupe, nombres, débutant, progression, élites, adultes, jeunes, etc.
- Les objectifs technique et didactique.
- Les préparations éventuelles pour mener le stage à bien, réservations des locaux ou terrain, les repas, le matériel, invitation, etc.

1.7.6. Le candidat cherche lui-même son maître de stage, le propose au conseiller technique qui décide si oui ou non le maître de stage proposé est à la hauteur pour évaluer le candidat.

1.7.7. Le candidat ou le groupe peut être amené à maîtriser la gestion du stage.

1.7.8. Après réalisation du stage le candidat enverra dans les 3 semaines qui suivent au Conseiller technique un rapport du stage détaillé. Le rapport de stage comprendra 6 volets distincts:

- Le projet de stage;
- Une liste des participants;
- Une évaluation des participants ;
- Les actions ou activités qui sont à répéter (points forts) ;
- Les actions ou activités qu'il faudrait changer en vue d'un futur stage ;
- Les résultats éventuels des tests.

1.7.9. Après le stage, le maître de stage enverra son rapport d'évaluation au conseiller technique. Le maître de stage évalue le candidat sur:

- La qualité de l'organisation
- Les compétences techniques et/ou pédagogiques du candidat.
- Le dossier de stage.

1.8. Le Matériel

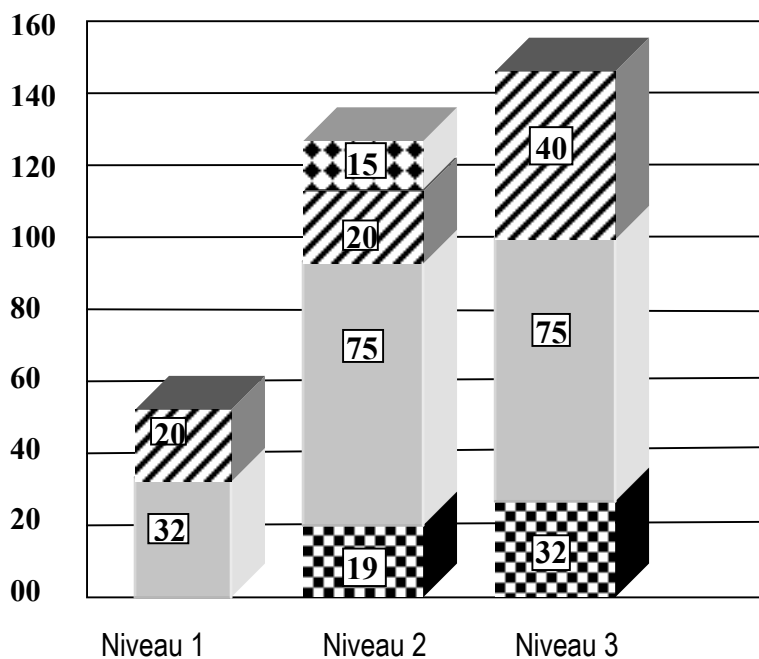
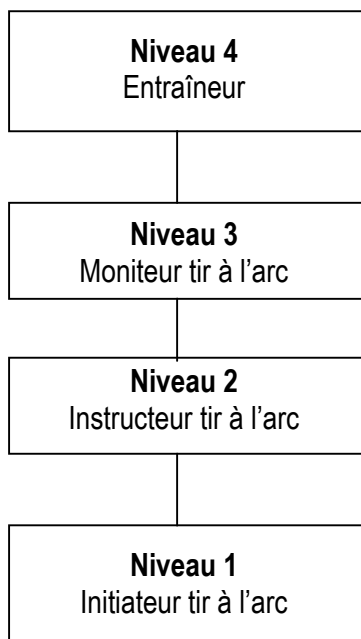
1.8.1. Le candidat doit posséder son matériel de tir pour participer à la formation.

TIR A L'ARC

COMMISSION PEDAGOGIQUE OCTOBRE 2000 N°0

1.9. ORGANIGRAMME GENERAL – BREVETS ET NIVEAU

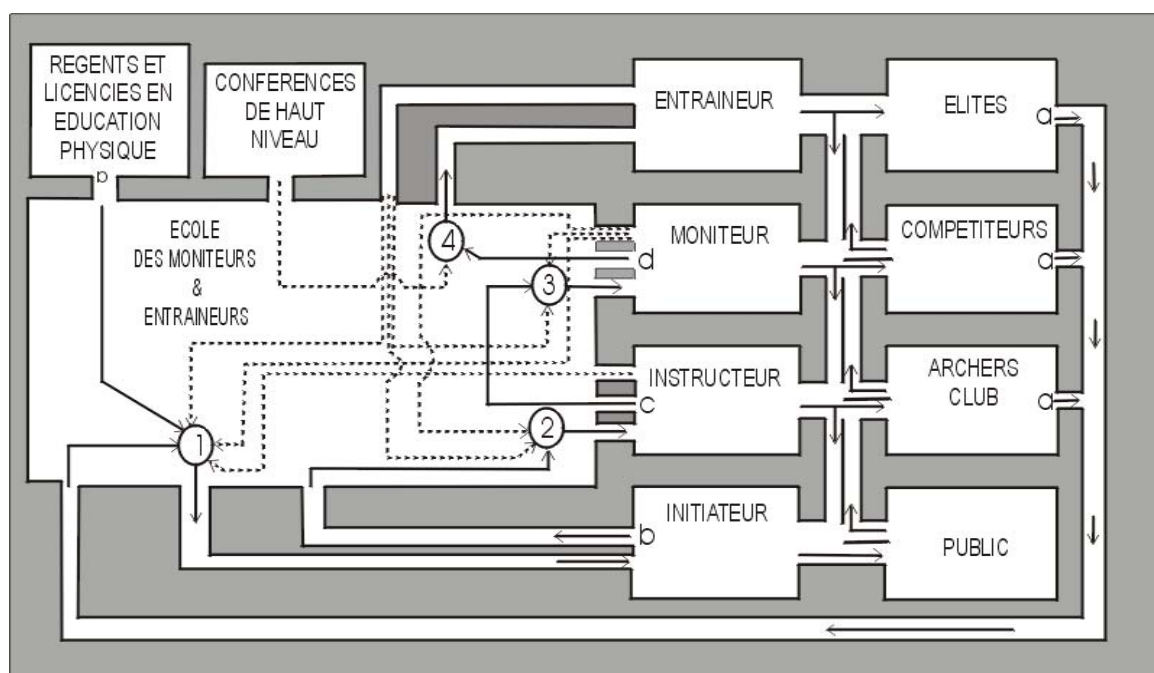
Seul les niveaux 1,2,3 sont développés dans ce manuel.
Le niveau 4 – entraîneur sera exposé de façon détaillée ultérieurement.



COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE
DIRECTION GENERALE DU SPORT
LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE TIR A L'ARC

TIR A L'ARC

COMMISSION PEDAGOGIQUE OCTOBRE 2000 N°0



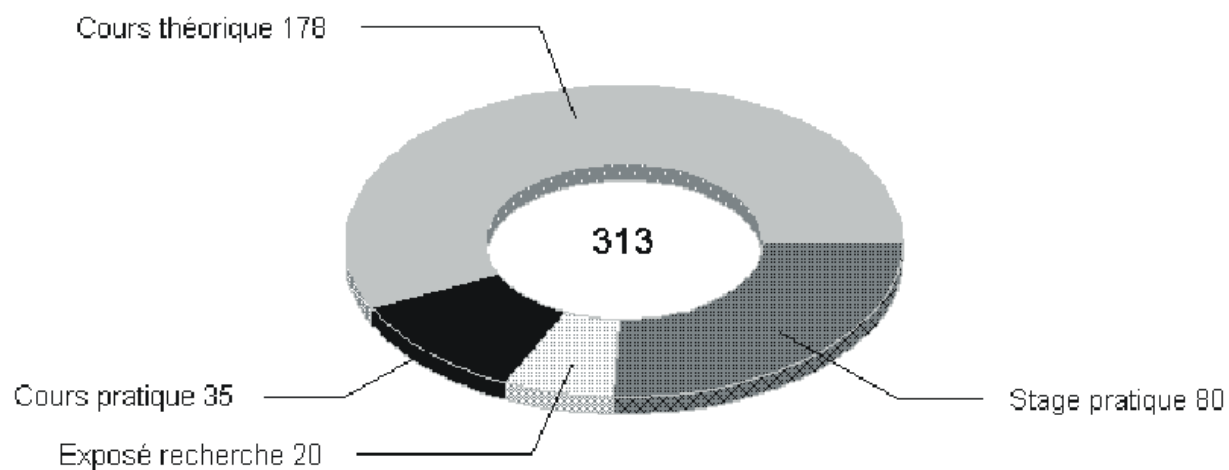
a : Accès aux cours d'initiateurs.
b : Accès aux cours d'instructeurs (aides-moniteurs ADEPS)
c : Accès aux cours de moniteurs
d : Accès aux cours d'entraîneurs

1 : Formation des initiateurs
2 : Formation des instructeurs
3 : Formation des moniteurs
4 : Formation des entraîneurs

1.10. Poids cours généraux

Cours généraux				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
1 Anatomie		6		6
2 Physiologie		3	7	10
3 Théorie de l'entraînement		5	8	13
4 Biométrie		2		2
5 Aspects méthodologiques		3		3
6 Mécanique humaine			2	2
7 Hygiène			2	2
8 Traumatologie			2	2
9 Diététique			2	2
10 Psychologie			3	3
11 Droit Sportif			2	2
12 Organisation du sport			4	4
Total cours généraux – Heures		19	32	51

Formation en heures



2. Initiateur Tir à L'arc – niveau 1

2.1. Champ d'application du brevet – droits et prérogatives

L'initiateur de tir à l'arc est capable d'enseigner les techniques fondamentales de tir à l'arc sur cible. La finalité de son enseignement est de permettre à l'élève de devenir archer autonome. Il maîtrise les connaissances et techniques indispensables, nécessaires à la progression d'un archer.

La prise en main d'un groupe est limité à 8 personnes par séance.

L'initiateur est responsable de son stand et en toutes circonstances responsables de la sécurité.

2.2. Conditions préalables d'accès à la formation

2.2.1. Dossier d'inscription

Le candidat doit remplir un dossier d'inscription et devra être transmis au titulaire de la formation dans le délai prévu qui précède la période de formation (Voir 1.4.).

2.2.2. Age

Etre âgé de 18 ans ou plus au moment de l'examen spécifique.

2.2.3. Affiliation à une fédération sportive

Etre affilié à la Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc.

2.2.4. Exigence technique

Le candidat doit montrer sa volonté d'animer une activité dans le tir à l'arc, il doit pouvoir exécuter les mouvements nécessaires pour tirer à l'arc et le pratiquer dans un club depuis 2 ans au moins. Il doit comprendre les termes utilisés dans l'archerie et par ceux qui le pratique.

2.2.5. Tests probatoires

Définition :

Questionnaire animation, pourquoi voulez-vous devenir initiateur ?

Réponses ▼

- Pour mettre de l'entrain dans mon club.
- Je voudrais rendre le tir à l'arc plus attrayant dans mon environnement.
- Je le fais pour moi.
- Je le fais pour aider les autres tireurs de mon club.
- Je le fais pour avoir un titre.
- Je le fais par passion.

Test performance - technique :

Pouvoir tirer 30 flèches à une distance de 18m sur blason 60 cm et réussir à faire 240 points ou fournir la preuve d'avoir réussi des performances en compétition (résultats de compétition ou attestation d'un arbitre)

Questionnaire termes d'archerie, pouvez-vous m'expliquer les termes suivants:

Empennage, Allonge, Equerre, Sucette, Poignée, Visette, V bar, Repose-flèche, etc.

Pour les Régents et licenciés en éducation physique les tests sont remplacés par 5 séances d'initiation dans un club.

2.3. Localisation de la formation

La formation se fera en région francophone ou bilingue (Bruxelles capitale)

2.4. Monographie des connaissances & compétences

2.4.1. Technique de tir (apprentissage du gestuel)

Enoncé des compétences

L'initiateur doit être capable :

D'initier une technique de tir en tenant compte des motivations et des demandes de l'individu.

D'enseigner les mouvements de base pour tirer à l'arc.

D'analyser et corriger les défauts d'un débutant.

De diriger son enseignement pour que l'individu voit une progression dans la précision de son tir.

De guider l'individu dans son entraînement pour qu'il arrive à automatiser les mouvements de tir.

De favoriser l'apprentissage perceptif pour que le pratiquant oriente son attention.

D'amener le pratiquant à acquérir une force musculaire pour ouvrir et maintenir un arc.

Cours 1 : Le tir à l'arc : une action séquentielle :

1 Définition : Enseigner un geste global avec un début et une fin. Orientation de l'apprentissage vers la réduction de l'incertitude et vers la découverte des sensations pertinentes pour le contrôle du mouvement..

2 Nombre heures : 1h théorique/pratique)

Cours 2 : Droitier ou gaucher

1 Définition : La dextérité manuelle. L'œil directeur et les différents tests.

2 Nombre heures : 1h théorique

Cours 3 : La technique de tir (recurve et compound)

1 Définition : Description du geste et de la posture de l'archer.

2 Nombre heures : 2h (théorique/pratique)

2.3.2. L'initiateur et ses démarches

Enoncé des compétences

L'initiateur doit adapter son enseignement au monde d'aujourd'hui.

L'initiateur doit être capable de construire une stratégie d'apprentissage cohérente et efficace.

Il doit être capable d'organiser son enseignement à partir d'un point de départ jusque l'archer devient autonome..

Cours 1 : L'initiateur de tir à l'arc

1 Définition : Le tir à l'arc face et la société d'aujourd'hui. Les démarches demandées à l'initiateur.

L'accueil du débutant et les qualités humaines et de contact de l'initiateur. De la technique apache à la technique avec viseur. Les objectifs club. Les exercices de perfectionnements.

2 Nombre heures : 3h (2h théorique + 1 pratique)

2.4.3. Les activités d'initiation

Enoncé des compétences

L'initiateur doit être capable d'animer une activité de tir à l'arc en s'appuyant sur une démarche d'animation.

Il doit pouvoir répondre au grand public en matière de loisirs sans devoir se résumer exclusivement à un apprentissage d'une technique.

Il doit pouvoir mettre en valeur le tir à l'arc détente dans lequel les gens recherchent une facilité d'apprentissage, une activité au rythme plutôt lent, une disponibilité de l'animateur, une convivialité individualisée et un bien-être.

Il doit pouvoir animer des séances de tir à l'arc à l'école.

Il doit pouvoir donner les consignes de sécurité propre à chaque activité.

Cours 1 : L'animation

1 Définition : Mettre de l'entrain dans un groupe, rendre l'activité de tir à l'arc attrayante et attractive, susciter de l'intérêt, du dynamisme, de la mobilité, faire passer un message ou un enseignement sous une forme enjouée.

2 Nombre heures : 2h (2h théorique)

Cours 2 : Les jeux

1 Définition : Mettre en pratique une partie ludique dans l'activité. Organiser des épreuves ou des jeux pour que les pratiquants arrivent à se fixer des objectifs.

2 Nombre heures : 1h (1h pratique)

Cours 3 : Sécurité

1 Définition : Responsabiliser les archers face aux problèmes de sécurité. Dédramatiser l'activité sans pour autant négliger l'aspect sécurité. Trouver un ton homogène pour la pratique et pour la sécurité qui corresponde au cadre des loisirs.

2 Nombre heures : 1h (1h théorique)

2.4.4. Organisation - fonction

Enoncé des compétences

Il doit pouvoir porter une attention à la gestion et à la préparation de son matériel d'initiation.

Il doit pouvoir enseigner les consignes d'organisation et de sécurité propre à chaque club.

Il doit pouvoir organiser son enseignement en tenant compte des niveaux très divers.

Il doit pouvoir adapter les contraintes liées à l'environnement (distances, blasons) et au matériel (puissance de l'arc), afin que l'archer puisse acquérir rapidement et facilement sa première stratégie de tir.

Cours 1 : Matériel d'initiation

1 Définition : Choisir un matériel d'initiation approprié aux débutants.

2 Nombre heures : 1h (1h théorique)

Cours 2 : Organisation des séances d'entraînement au club

1 Définition : La mise en place d'un terrain ou salle de tir. Organiser la sécurité. Les distances de tirs. Les différents blasons. Comment organiser une séance de tir à l'arc ?

2 Nombres heures : 1h (1h théorique)

2.4.5. L'individu

Enoncé des compétences

L'initiateur doit comprendre le fonctionnement de l'appareil locomoteur.

Il doit connaître les répercussions du tir à l'arc sur l'appareil locomoteur.

Il doit connaître quelques exercices de musculation spécifiques.

Cours 1 : Le squelette et la musculature

1 Définition : Fonctionnement de base de l'être humain. Anatomie niveau tir à l'arc sport olympique. Comment fonctionne l'individu (neuropsychologie) La morphologie ?

2 Nombres heures : 2h théorique

Cours 2 : L'échauffement

1 Définition : L'importance de l'échauffement avant la pratique du tir à l'arc. Exercices généraux. Etirement. Exercices avec arcs.

2 Evaluation : Epreuve orale – questions – réponses

3 Nombres heures : 1h théorique/pratique

Cours 3 : En forme toute l'année

1 Définition : L'importance d'une bonne hygiène de vie et d'une bonne alimentation. Le footing. La musculation : Ou ? Quand ? Comment ?

2 Nombres heures : 1h théorique

2.4.6. Matériel

Enoncé des compétences

L'initiateur doit connaître certaines exigences en matériel qui imposent des lois mécaniques à respecter.

Il doit pouvoir conseiller le débutant à faire un choix en fonction de sa progression.

Il doit pouvoir choisir un matériel adapter pour faire son écolage.

Il doit connaître les réglages des arcs, pour pouvoir les transmettre.

Cours 1 : Guider le tireur dans le choix du matériel

1 Définition : Les arcs : le recurve, le compound. Choix et description.

2 Nombres heures : 2h théorique

Cours 2 : L'arc recurve pour la compétition sur cible

1 définition : Choix : l'arc de perfectionnement, l'arc de haut niveau, hauteur, puissance, le grip. Vérifier l'arc. Les accessoires : le viseur, le repose-flèche, le bouton écarteur, le clicker, les stabilisateurs, la corde, la palette, le brassard, carquois. Montage de l'arc.

2 Nombres heures : 2h théorique

Cours 3 : L'arc à poulies (compound) pour la compétition sur cible

1 définition : Choix de l'arc de perfectionnement, l'arc de haut niveau, hauteur, puissance, le grip, les poulies. Vérifier l'arc. Les accessoires : le viseur, le repose-flèche, les stabilisateurs, la corde, les câbles, le décocheur, le brassard, carquois. Montage de l'arc.

2 Nombres heures : 2h théorique

Cours 4 : Les flèches

1 définition : Les différentes qualités, la longueur, le spine, les numéros, les pointes, encoches, plumes, le montage.

2 Nombres heures : 2h théorique

Cours 5 : Les réglages de la sortie de flèche

1 définition : Les réglages pour l'arc recurve, les réglages pour l'arc compound.

2 Nombres heures : 2h pratique

Cours 6 : Les cordes

1 définition : Les différentes fibres, les ligatures, le tranche-fil, le métier à corde, l'appareil à tranche-fil, fabrication d'une corde.

2 Nombres heures : 3h (1h théorique, 2 pratique)

2.4.7. Organisation - structures

Enoncé des compétences

L'initiateur doit savoir comment est organisé une association sportive.

Il doit savoir comment la Ligue Francophone Belge de Tir à l'arc est organisée.

Il doit pouvoir se situer par rapport à l'organisation mondiale du tir à l'arc.

TIR A L'ARC

COMMISSION PEDAGOGIQUE OCTOBRE 2000 N°0

Cours 1 : Administration

1 Définition : Rôle des principaux élus d'une association (président, secrétaire, trésorier), et la vie de l'association.

- Organigramme de la LFBTA.
- Le règlement d'ordre intérieur (R.O.I.) de la LFBTA.
- Le règlement du sport et des tirs (R.S.T.) de la LFBTA.
- Les structures environnantes (COIB, CIO, EMAU, FITA)
- La mise en place d'installations et leur sécurité.

2 Nombres heures : 2h théorique

2.5. Poids des cours spécifiques d'initiateur

Technique de tir (apprentissage du gestuel)		
	Le tir à l'arc : une action séquentielle :	1h
	Droitier ou gaucher	1h
	La technique de tir (recurve et compound)	2h
L'initiateur et ses démarches		
	L'initiateur de tir à l'arc	3h
Les activités d'initiation		
	L'animation	2h
	Les jeux	1h
	Sécurité	1h
Organisation – fonction		
	Matériel d'initiation	1h
	Organisation des séances d'entraînement au club	1h
L'individu		
	Le squelette et les muscles	2h
	L'échauffement	1h
	En forme toute l'année	1h
Matériel		
	Guider le tireur dans le choix du matériel	2h
	L'arc recurve pour la compétition sur cible	2h
	L'arc à poulies (compound) pour la compétition sur cible	2h
	Les flèches	2h
	Les réglages de la sortie de flèche	2h
	Les cordes	3h
Organisation - structures		
	Administration	2h

2.6. Modalités de l'évaluation

2.6.1. Accès à l'examen

Pour avoir accès à l'examen d'initiateur, chaque candidat doit réunir 80% de présence aux cours spécifiques. Tous cas litigieux, seront délibérés par la commission technique.

2.6.2. Type d'examen et organisation

L'examen consiste à une épreuve orale.

Chaque candidat est amené à répondre à une série de questions devant un jury.

Les questions peuvent demander des réponses théoriques ou des savoir-faire qui doivent amener les candidats à faire une démonstration.

Chaque jury doit évaluer la réponse ou le savoir-faire de chaque candidat et donner les points en se référant au tableau ci-dessous.

<u>Evaluation question théorique</u>	<u>Points</u>	<u>Evaluation pratique</u>
Réponse 100% fausse ou pas de réponse	0	Savoir-faire inexistant
Réponse 30% correct	2	Savoir-faire très limité
Réponse vague	4	Savoir-faire avec des problèmes
Bonne réponse mais pas complète	6	Savoir-faire correct avec un manque
Bonne réponse	8	Savoir-faire correct
Bonne réponse avec des explications théoriques	10	Savoir-faire avec des explications théoriques

2.6.4. L'évaluation première session

Le candidat à réussi quand il obtient ou dépasse les 60% sur la totalité du questionnaire.

En cas d'échec dans l'épreuve le candidat peut se représenter en seconde session.

2.6.3. L'évaluation deuxième session

Après un échec en seconde session le candidat sera refusé. La décision du jury est sans appel mais le candidat à toujours le droit de recommencer une formation ultérieurement.

2.7. Stage didactique et pratique – normes spécifiques

2.7.1. Ce chapitre décrit les normes particulières. Les normes générales se retrouvent dans le chapitre 1.7.

2.7.2. La durée du stage comprendra un minimum de 20h

2.7.2.1. Stage didactique dans un club sous la direction d'un encadrement club.
10h en milieu club ou de province

2.7.2.2. Stage pratique d'initiation et d'animation de groupe dans un milieu extérieur au club.
10h dans les écoles, activités fêtes de quartier, plaines de jeux organisées, maisons de jeunes, etc.

2.7.3. Pour les stages didactiques, le stagiaire sera supervisé dans son activité par un cadre technique de tir à l'arc d'un niveau supérieur à initiateur.

2.7.4. Pour les stages pratiques, il sera contrôlé par une visite d'un cadre technique de tir à l'arc d'un niveau supérieur à initiateur.

2.7.5. Les rapports de stage (voir chapitre 1.7) sont requis pour toutes les activités.

- Les rapports doivent être signés et datés par son maître de stage.
- Le lieu des stages doit y être indiqué.
- Le nombre d'heures presté.
- Pour qui les prestations ont été réalisées.
- Le nombres d'élèves.
- Une opinion sur les conséquences, suite à l'intervention.

3. Instructeur en tir à l'arc (Aide-moniteur ADEPS) – niveau 2

3.1. Champ d'application du brevet – droits et prérogatives

L'instructeur en tir à l'arc est compétent pour enseigner le perfectionnement des techniques de tir à l'arc à des tireurs qui suivent une formation pour la compétition.

Il est compétent pour gérer la mise en place d'un stage de tir à l'arc.

S'il n'est assisté par d'autres brevetés en tir à l'arc, l'instructeur ne peut encadrer à un maximum de 8 élèves.

Il atteste de connaissances techniques et de pratiques pédagogiques éprouvées pour amener des tireurs à l'arc vers la pratique de compétition.

En toutes circonstances, il est responsable de la sécurité.

3.2. Conditions préalables d'accès à la formation

3.2.1. Dossier d'inscription

Le candidat doit remplir un dossier d'inscription et devra être transmis au titulaire de la formation dans le délai prévue qui précède la période de la formation (Voir 1.4.).

3.2.2. Exigences techniques

Être breveté Adeps : Initiateur tir à l'arc

3.2.3. Affiliation à une fédération sportive

Etre affilié à la Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc.

3.2.4. Cours généraux

Avoir réussi les examens généraux d'aide moniteur avant la session des cours spécifiques.

Au moment de l'inscription le candidat doit présenter sa fiche individuelle de résultat au titulaire des cours.

Les régents et licenciés en éducation physique sont exemptés des cours généraux. Une fiche individuelle de résultats leur est remise lors de l'inscription des cours spécifiques.

Une copie du diplôme devra être jointe à la fiche individuelle de résultats et sous la rubrique « COURS GENERAUX » au recto et verso de la fiche, il faut mentionner « exempté des cours généraux licenciés en éducation physique »

Les porteurs d'un brevet du niveau correspondant d'une autre discipline sont autorisés aux cours. Sous la rubrique « COURS GENERAUX » au recto et verso de la fiche, il faut mentionner « la référence de la discipline et le numéro du brevet »

Remarques

Un candidat ayant satisfait aux cours généraux doit s'inscrire à une session de cours spécifiques endéans les deux ans pour autant qu'une session de cours soit organisée. Tout cas particulier doit être porté à la connaissance de la section « Elite et Cadre » de l'ADEPS.

3.2.5. Connaissances pratiques exigées

Avoir participé à des compétitions officielles et en fournir la preuve (par exemple résultat ou attestation d'un arbitre) quelle que soit la spécialité.

3.3. Tests probatoires

3.3.1 Test connaissance des règlements

Lors de la demande d'inscription le titulaire des cours joindra au dossier d'inscription une liste des règlements à connaître, lors de la séance préliminaire le titulaire procédera à une évaluation écrite – questions au choix multiple (examen d'entrée)

3.4. Inscription définitive

Le titulaire acceptera l'accès à la formation dès l'instant où le stagiaire répond aux conditions préalables reprises ci dessus..

3.5. Localisation de la formation

La formation se fera en région francophone ou bilingue (Bruxelles capitale)

3.6. Monographie des connaissances & compétences

3.6.1. Etudes de cas et thèmes de recherche

Le formateur peut inviter les stagiaires à faire des écrits (plan d'entraînement) en dehors des heures prévues, à la suite duquel les stagiaires sont invités à exposer le travail demandé. Le but des devoirs proposés n'est pas de mettre les stagiaires en difficulté, mais d'être à l'écoute du groupe et de chaque stagiaire pour l'aider à acquérir les compétences qui lui permettront de fonctionner sur le terrain en tant qu'instructeur de tir à l'arc.

Qu'est-ce qu'une étude de cas ?

L'étude de cas permet aux stagiaires d'appliquer leurs connaissances à l'analyse de situations spécifiques et à la résolution de problèmes.

Le cas peut se présenter sous la forme d'un texte ou d'un tableau (projeté par film ou transparent) ou la combinaison des deux, etc. Il peut être accompagné d'annexes plus ou moins nombreuses (chiffres, tableau, interview. ..) pour le candidat, une étude de cas doit faire apparaître : l'analyse de la situation et le plan d'action à réaliser.

Le cas peut constituer la pièce maîtresse d'un cours, il peut avoir pour but d'amener les stagiaires à évoquer les situations qu'ils connaissent et que ce cas leur rappelle.

Comment organiser une étude de cas ?

Chaque participant recevra quelques jours avant la séance le travail à faire.

Le formateur peut donner un cas à étudier ou un thème à travailler. Des petits groupes peuvent être constitués. Les membres d'un même groupe peuvent ainsi échanger leurs avis ; évoquer les problèmes qu'ils vivent habituellement et que ce cas évoque.

En séance plénière, le formateur animera la discussion, au besoin, en posant quelques questions.

3.6.2. Le tir à l'arc et le pratiquant

Enoncé des compétences

Durant ses activités, l'instructeur décide, choisit, propose, sélectionne, donne des orientations. ... Toutes ces actions doivent répondre à des besoins réels, pour pouvoir les identifier ou les évaluer l'instructeur doit posséder quelques références utiles pour situer le pratiquant dans son activité.

Cours 1 : L'instructeur tir à l'arc et l'évaluation du pratiquant

1 Définition : Description des différents facteurs qui interviennent dans l'activité du tireur à l'arc.

Méthode pour évaluer le tireur à l'arc.

2 Nombres d'heures : 4h théorique

Cours 2 : La hiérarchisation des différents facteurs.

1 Définition : Cours sur une méthodologie pour identifier les causes des points faibles d'un archer et de les classer dans un ordre hiérarchisé pour mettre en priorité l'action à mener.

2 Nombres d'heures : 1h1/2 théorique

Cours 3 : Le compétiteur

1 Définition : Le compétiteur avec ses points de vue et ses attentes. Comment l'aider au mieux dans ses intérêts ?

2 Nombres d'heures : 1h1/2 théorique

3.6.3. Enseignement, pédagogie

Enoncé des compétences

Mettre en perspective qui fondent la pratique et la transmission du tir à l'arc est nécessaire pour comprendre l'état présent. A la fois parce que la saisie du processus de développement de l'activité éclaire toujours la compréhension, et aussi parce que le présent reste solidaire du passé.

L'instructeur doit savoir donner ses consignes en prenant l'individu dans son ensemble, en tenant compte que le corps et l'esprit ne font qu'un. L'instructeur doit à ce moment avoir pour but de faire évoluer le pratiquant vers plus de performances.

Cours 1 Histoire des méthodes générales d'entraînement au tir à l'arc.

1 Définition : Définition des méthodes d'entraînement antérieure.

2 Nombres d'heures : 2h théorique

Cours 2 La hiérarchisation dans l'exécution du mouvement de l'archer.

1 Définition : - Stratégie de l'entraînement appliquée dans l'espace systémique.

- Organisation du mouvement (continuité et automatisation)
- Maîtrise de la visée.
- La coordination visuo-motrice.
- La performance.
- La compétitivité.

2 Nombres d'heures : 1h théorique

Cours 3 L'entraînement tir à l'arc avec la méthode systémique

1 Définition : cours pédagogiques illustrant les principes de l'entraînement au tir à l'arc compétitif par la méthode systémique (ou hiérarchique)

2 Nombres d'heures : 1h théorique

3.6.4. L'enseignant

Enoncé des compétences

En règle générale, les compétences techniques et intellectuelles sont les premières qualités exigées d'un instructeur de tir à l'arc. Mais diverses valeurs morales sont aussi indispensables. Cinq points semblent intervenir selon l'ordre suivant : La disponibilité, la réceptivité, la vigilance, l'adaptabilité, la communication.

Le terme générique d'enseignant recouvre les concepts suivant: ceux d'animateur, de formateur, d'entraîneur de tir à l'arc, lesquels varient en fonction du niveau acquit ou du secteur d'intervention.

Cours 1 : L'instructeur et son environnement

1 Définition : - Les objectifs actuels de l'instructeur de tir à l'arc.

- La gestion des activités d'encadrement.
- Les stratégies d'approches et analyse de cas.
- L'art de communiquer avec un tireur à l'arc.
- L'entraîneur, ses rôles, ses motivations, ses attentes.
- Examen de cas pratiques dans le cadre de la méthode systémique.
- Elaboration de stratégies d'entraînement après détermination de performance et de compétitivité.

2 Nombres d'heures : 3h1/2 théorique

Cours 2. Thèmes de recherche (l'instructeur)

1 Définition : Selon vous, un entraîneur dans la relation entraîneur – tireur confirmé, de quoi doit-il être capable ? Donnez des exemples?

Quels sont les qualités d'un bon instructeur ?

Quel est pour vous la meilleure façon de communiquer avec un tireur confirmé ? Donnez votre point de vue ?

A votre avis, un instructeur doit-il connaître les motivations de ses tireurs ? Pourquoi ?

2 Nombres d'heures : 2h théorique

3.6.5. Connaissance du matériel individuel

Enoncé des compétences

L'instructeur doit maîtriser certaines connaissances en matériel de compétition qui imposent des lois mécaniques à respecter.

Il doit pouvoir aider le tireur à connaître son matériel.

Il doit connaître les réglages des arcs, pour pouvoir les transmettre.

Cours 1 : L'arc recurve

1 Définition : Se spécialiser et s'équiper pour tirer recurve en compétition « tir olympique »

- Choix du recurve en fonction de la discipline choisie.
- Les matières utilisées.
- Les accessoires.
- Les nouveautés.

2 Nombres d'heures : 3h1/2 théorique

Cours 1a : Les réglages de l'arc recurve

1 Définition : Cours pratiques sur les différents montages et réglages d'un arc recurve.

- Réglage du band.
- Réglage du Berger Bouton.
- Réglage du tiller.
- Réglage de la stabilisation.
- Réglage du point d'encoche.

2 Nombres d'heures : 3h pratique

Cours 2 : L'arc à poulies

1 Définition : Se spécialiser et s'équiper pour tirer compound en compétition.

- Le mécanisme de l'arc compound.
- Choix du compound en fonction de la discipline choisie.
- Les matériaux utilisés.
- Les accessoires.
- Les nouveautés.

2 Nombres d'heures : 3h1/2 théorique

Cours 2a : Les réglages de l'arc à poulies

1 Définition : Cours pratique sur les différents montages et réglages d'un arc compound.

- Montage des poulies.
- Réglage de la balance.
- Réglage de l'allonge.
- Montage d'un repose-flèche.
- Montage d'une visette.

2 Nombres d'heures : 3h pratique

Cours 3 : Les cordes

1 Définition : Cours théorique sur les cordes.

- Les différentes fibres sur le marché.
- Les repères d'encochage.
- Le band et les bruits de corde.
- La trajectoire de la corde d'un arc recurve.

2 Nombres d'heures : 1h1/2 théorique

Cours 3a : La confection des cordes en pratique

1 Définition: Cours pratique sur la confection des cordes.

2 Nombres d'heures : 1h1/2 pratique

Cours 4 : Les accessoires

1 Définition : L'importance d'aborder une compétition dans des conditions optimales. Ce que doit contenir la valise d'arc. Que faire en cas de casse ? Tirer par tous les temps, attention au soleil, gare à la pluie. Etre à l'aise pour tirer (vêtements, chaussures)

2 Nombres d'heures : 1h théorique

3.6.6. Organisation – structures

Enoncé des compétences

Il existe dans toute pratique sportive une dimension individuelle et collective. Une grande partie de la formation est consacrée aux divers aspects individuels de l'activité. L'instructeur de tir à l'arc doit pouvoir tenir compte des facteurs sociaux inhérents à toute pratique sportive. En effet, il existe divers publics, tous différents, et différentes manières socioculturelles d'exercer une activité comme le tir à l'arc. Chaque instructeur doit être capable de s'insérer dans un milieu social, un groupe, un club, une ligue, etc. .. L'instructeur, doit aussi, pouvoir se situer par rapport aux structures existantes.

Cours 1 : Les différents milieux de la pratique de tir à l'arc

1 Définition :

- Le tir à l'arc dans les clubs.
- Les stages ligués pour tireurs club.
- Les stages pôle jeunes.
- Les stages élites.
- Les stages tir à l'arc Adeps.
- La gestion d'un stage de tir à l'arc.

2 Nombres d'heures: 1h théorique

Cours 2 : Les structures

1 Définition :

- Les structures LFBTA.
- L'organisation du sport au niveau communautaire et national.
- L'organisation du tir à l'arc au niveau communautaire, national et international.

2 Nombres d'heures : 1h théorique

Cours 3 : Organisation d'une mission à l'étranger

- 1 Définition :
- La sélection.
 - Le budget.
 - Informations auprès du comité organisateur.
 - Le capitaine d'équipe.
 - La logistique (le transport, nourriture, le système bancaire)
 - Règlements douaniers.
 - Quelle langue parle-t-on dans le pays ?
 - Programme.

- Vêtements et équipement.
- Le retour.

2 Nombres d'heures : 1h théorique

Cours 4 : L'asbl

1 Définition : Le club sportif. Statuts. Règlements.

2 Nombres d'heures : 1h

3.6.7. La spécialisation

Enoncé des compétences

Dans notre société, les sports se caractérisent par l'extrême diversité des pratiques et par leur très active dynamique de diversification. Le tir à l'arc illustre tout particulièrement cette tendance. On connaît aujourd'hui une gamme qui, du tir nature au tir en salle, touche l'ensemble des classes sociales et occupe les divers espaces de loisirs. Pour pouvoir spécialiser son public l'instructeur doit connaître la spécificité des différentes activités de tir à l'arc.

Cours 1 : Les compétitions en salle

1 Définition : Cours sur le déroulement et la spécificité du tir en salle.

2 Nombres d'heures : 1h théorique

Cours 2 : Les compéitions en ligne en plein air

1 Définition : Cours sur le déroulement et la spécificité des compétitions 70m round, FITA, 900 round, tir fédéral 50/30m, tir 25m.

2 Nombres d'heures : 1h théorique

Cours 3 : Le tir en campagne ou FIELD

1 Définition : Déroulement et spécificité du tir FIELD. S'équiper pour le tir FIELD. Organiser une compétition. Débuter dans le tir FIELD. Programme d'entraînement pour le tir FIELD.

2 Nombres d'heures : 2h théorique

Cours 3a : Le tir en campagne ou FIELD en pratique

1 Définition : Cours pratique. Comment prendre ses distances ? Les différentes situations de tirs.

2 Nombres d'heures : 3h1/2 pratique

Cours 4 : Le tir nature

1 Définition : Déroulement et spécificité du tir nature. S'équiper pour le tir 3D/Nature. Organiser une compétition. Débuter dans le tir 3D/Nature. Programme d'entraînement pour le tir Nature.

2 Nombres d'heures : 2h

Cours 4a : Le tir nature en pratique

1 Définition : Cours pratique. Le tir Barre Bow. Comment évaluer les distances ?

2 Nombres d'heures : 3h1/2

Cours 5 : Les activités moins connues

- 1 Définition : - Le tir au Beursault.
- Le tir au drapeau.
- L'archerie/golf.
- Le Biathlon tir à l'arc et ski de fond.
- Le Biathlon tir à l'arc course à pied.
- Le Biathlon tir à l'arc V.T.T.

2 Nombres d'heures : 1h

3.6.8. Physiologie de l'effort

Enoncé des compétences

L'instructeur doit savoir que le tireur à l'arc doit être capable de sentir très finement toutes les déformations de sa posture, cela ramène à connaître les structures perceptives.

Le tireur à l'arc doit posséder un niveau physique minimum. Pour cela il faut que l'instructeur puisse évaluer le niveau physique d'un archer.

Pour pouvoir conseiller des exercices spécifiques il est nécessaire de pouvoir situer les muscles intervenant dans la pratique. De même, pour prévenir, il est toujours intéressant d'avoir dans ces connaissances la pathologie du tir à l'arc.

Cours 1 : Les muscles

1 Définition : cours sur les muscles intervenant dans la pratique du tir à l'arc.

2 Nombres d'heures : 1h théorique

Cours 2 : Traumatologie

1 Définition : Cours sur la pathologie musculaire du tireur à l'arc. Que faire en cas de blessure ? La contracture, l'élongation, la déchirure musculaire, symptômes, diagnostic, étiologie, traitement.

La pathologie tendineuse, les tendinites, les maladies d'insertion, la périostose, symptômes, diagnostic, traitement.

2 Nombres d'heures : 1h théorique

Cours 3 : L'échauffement

1 Définition : Le but de l'échauffement, principes et moyens. Propositions d'exercices. La récupération.

Le stretching avant et après le tir.

2 Nombres d'heures : 1h théorique

Cours 3a : L'échauffement en pratique

1 Définition : Cours pratique. Pratique des différents exercices de stretching. Pratique des exercices d'échauffements.

2 Nombres d'heures : 1h pratique

Cours 4 : Le pratiquant et les capacités bio-informatives

1 Définition : Cours sur les différents facteurs qui reposent sur le fonctionnement du système nerveux.

2 Nombres d'heures : 1h théorique

Cours 5 : La mise en condition physique

1 Définition : Cours sur l'intérêt que l'archer obtient à un certain rapport entre la force musculaire et la puissance de l'arc. L'intérêt d'entretenir une bonne condition physique. Le footing et les sports d'accompagnement. La musculation générale et spécifique.

2 Nombres d'heures : 1h théorique

Cours 5a : Exercices pratiques de mise en condition

1 Définition : Exercices de musculation générale et spécifique (pratique)

2 Nombres d'heures : 1h pratique

Cours 6 : La diététique

1 Définition : L'hygiène de vie et l'alimentation pour un tireur à l'arc. Les repas en compétition.

2 Nombres d'heures : 1/2h théorique

3.6.9. Technique d'entraînement

Enoncé des compétences

Le compétiteur, motivé par la performance, recherche la performance, recherche la préparation qui l'amènera à battre ses records.

En fonction des objectifs l'instructeur doit savoir concevoir et structurer les entraînements d'un compétiteur. Il doit savoir organiser les séances, les cycles et les saisons. Il doit savoir sur quoi travailler en procédant à une analyse qui met en évidence les dominantes de l'entraînement. Il doit pouvoir proposer des exercices appropriés et proposer des tests.

Cours 1 : Planification

1 Définition : Conception de l'entraînement, le pourquoi et le comment concevoir et structurer les entraînements d'un compétiteur.

2 Nombres d'heures : 4h théorique

Cours 2 : Etudes de cas et thèmes de recherche

1 Définition : Travail à présenter d'une planification d'une séance, d'un cycle, d'une saison, par chaque candidats ou groupes. Analyse et correction en commun et conclusion.

2 Nombres d'heures : 4h recherches

Cours 3 : Stratégie de compétition

1 Définition : Rendre l'archer compétitif au bon moment.

2 Nombres d'heures : 4h théorique

Cours 4 : Exercices spécifiques

1 Définition : Pratique des exercices spécifiques.

2. Nombres d'heures : 3h pratique

3.7. Poids des cours spécifiques d'instructeur

Le tir à l'arc et le pratiquant		
	L'instructeur tir à l'arc et l'évaluation du pratiquant	4h
	La hiérarchisation des différents facteurs.	1h1/2
	Le compétiteur	1h1/2
Enseignement, pédagogie		
	Histoire des méthodes générales d'entraînement au tir à l'arc.	2h
	La hiérarchie dans l'exécution du mouvement.	1h
	L'entraînement tir à l'arc avec la méthode systémique	1h
L'enseignant		
	L'instructeur et son environnement	3h1/2
	Thèmes de recherche	2h
Connaissance de matériel individuel		
	L'arc recurve	3h1/2
	Les réglages de l'arc recurve	3h
	L'arc à poulies	3h1/2
	Les réglages de l'arc à poulies	3h
	Les cordes	1h1/2
	La confection des cordes en pratique	1h1/2
	Les accessoires	1h
Organisation – structures		
	Les différents milieux de la pratique de tir à l'arc	1h
	Les structures	1h
	Organisation d'une mission à l'étranger	1h
	L'ASBL	1h
Spécialisation		
	Les compétitions en salle	1h
	Les compétitions en ligne en plein air	2h
	Le tir en campagne ou FIELD	2h
	Le tir en campagne ou FIELD en pratique	3h 1/2
	Le tir nature	2h
	Le tir nature en pratique	3h 1/2
	Les activités moins connues	1h
Physiologie de l'effort		
	Les muscles	1h
	Traumatologie	1h
	L'échauffement	1h
	L'échauffement en pratique	1h
	Le pratiquant et les capacités bio-informationnelles	1h
	La mise en condition physique	1h
	Exercice pratique de mise en condition	1h
	La diététique	1/2h

Technique d'entraînement		
	Planification	4h
	Etudes de cas et thèmes de recherche	4h
	Stratégie de compétition	4h
	Exercices spécifiques.	3h
	Total heures	75h

3.8. Modalités de l'évaluation

3.8.1. Accès à l'examen

Pour avoir accès à l'examen d'instructeur chaque candidat doit réunir 80% de présence aux cours spécifiques. Tous cas litigieux seront délibérés par la commission technique.

3.8.2. Epreuves

L'examen consiste en deux épreuves :

- A) Un examen écrit, genre cours généraux ADEPS, questions avec choix multiples de réponses qui comporte une série de questions.
 - Valeurs des points - Bonne réponse : + 2
 - Pas de réponse : 0
 - Mauvaise réponse : -1

Les corrections que le candidat veut apporter à ses réponses (pendant l'examen) doivent être paraphées par un surveillant.

- B) Par l'élaboration d'un travail écrit à défendre devant le jury.
Le thème du travail doit être communiqué au moins 6 semaines avant l'épreuve.

3.8.3. L'évaluation première session

Le candidat a réussi quand il obtient ou dépasse les 60% dans les deux épreuves.

En cas d'échec dans les deux épreuves ou dans l'une d'elles le candidat peut se représenter en seconde session. Seule l'épreuve ratée sera à refaire.

3.8.4. L'évaluation deuxième session

Après un échec en seconde session le candidat sera refusé. La décision du jury est sans appel mais le candidat a toujours le droit de recommencer une formation ultérieurement.

3.9. Stage didactique et pratique – normes spécifiques

Ce chapitre décrit les normes particulières. Les normes générales se retrouvent dans le chapitre 1.7. La durée du stage pratique comprendra un minimum de 20h. organisé au niveau ligue (stage de progression)

Les stages pratiques seront contrôlés par des visites d'un cadre technique de tir à l'arc d'un niveau supérieur à instructeur.

Les rapports de stage (voir chapitre 1.7) sont requis pour toutes les activités.

- Les rapports doivent être signés et datés par son maître de stage.
- Le lieu des stages doit y être indiqué.
- Le nombre d'heures prestées.
- Pour qui les prestations ont été réalisées.
- Le nombres d'élèves.
- Une opinion sur les conséquences, suite à l'intervention.

4. Moniteur en tir à l'arc – niveau 3

4.1. Champ d'application du brevet – droits et prérogatives

En plus des compétences d'un instructeur le moniteur de tir à l'arc à un rôle de formateur de cadre. Il est compétent à mettre en place un projet pédagogique, à proposer et inclure des projets dans l'environnement fédéral et communautaire francophone, il peut définir ses objectifs et les moyens pour y parvenir, il sait organiser une démarche pédagogique, prévoir une évaluation et adapter un projet et utiliser le savoir et le savoir-faire acquis.

Il doit gérer son enseignement, adapter son vécu et son niveau technique.

Il doit être capable d'adapter des interventions efficaces et positives pour les archers et faire évoluer ses outils méthodologiques, enrichir ses connaissances pédagogiques, didactiques et scientifiques.

Il est compétent à gérer une activité sportive de tir à l'arc, d'enseignement spécifique, il a la capacité de communication et a acquis des compétences sociales et relationnelles.

Il est compétent à gérer des épreuves d'examen, de l'expression écrite et orale.

En toutes circonstances, il est responsable de la sécurité.

Il fait preuve d'une expérience avec divers publics de pratiquants (enfants, adultes, handicapés, etc.
.....

4.2. Conditions préalables d'accès à la formation

4.2.1. Dossier d'inscription

Le candidat doit remplir un dossier d'inscription et devra être transmis au titulaire de la formation dans le délai prévu qui précède la période de formation (Voir 1.4.).

4.2.2. Exigences techniques

Être breveté Adeps : Instructeur tir à l'arc

4.2.3. Affiliation à une fédération sportive

Être affilié à la Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc.

4.2.4. Cours généraux

Avoir réussi les cours généraux moniteur avant la session des cours spécifiques.

Au moment de l'inscription le candidat doit présenter sa fiche individuelle de résultat au titulaire des cours.

Les régents et licenciés en éducation physique sont exemptés des cours généraux.
Une fiche individuelle de résultats leurs est remis lors de l'inscription des cours spécifiques.

Une copie du diplôme devra être jointe à la fiche individuelle de résultats et sous la rubrique « COURS GENERAUX » au recto et verso de la fiche, il faut mentionner « exempté des cours généraux licenciés en éducation physique »

Les porteurs d'un brevet du niveau correspondant d'une autre discipline sont autorisés aux cours. Sous la rubrique « COURS GENERAUX » au recto et verso de la fiche, il faut mentionner « la référence de la discipline et le numéro du brevet »

Remarques

Un candidat ayant satisfait aux cours généraux doit s'inscrire à une session de cours spécifiques endéans les deux ans pour autant qu'une session de cours soit organisée. Tout cas particulier doit être porté à la connaissance de la section « Elite et Cadre » de L'ADEPS.

4.2.5. Connaissance pratique exigée

Fournir la preuve d'avoir former des tireurs réguliers de compétition (par exemple attestation d'un président de club et résultats des tireurs formés) de niveau national.

Niveau national = Tireurs ayant participé aux championnats de ligue ou de Belgique.

Une liste des tireurs et des places obtenues dans les divers championnats devra être transmise au titulaire de la formation avec le dossier d'inscription. La description des tireurs formés se fera en respectant le tableau repris en annexe de la page 28.

4 .3. Inscription définitive

Le titulaire acceptera l'accès à la formation dès l'instant où le stagiaire répond aux conditions préalables.

4.4. Localisation de la formation

La formation se fera en région francophone ou bilingue (Bruxelles capitale)

4.5. Monographie des connaissances & compétences

4.5.1. Etudes de cas et thèmes de recherche

Le formateur peut inviter les stagiaires à faire des écrits (études de cas ou recherche) en dehors des heures prévues, à la suite de quels les stagiaires moniteurs sont invités à exposer leurs recherches. Le but des travaux proposés n'est pas de mettre les stagiaires en difficulté, mais d'être un outil qui permet d'être à l'écoute du groupe, afin de les aider à acquérir les compétences qui leur permettront de fonctionner sur le terrain.

Qu'est-ce qu'une étude de cas ?

L'étude de cas permet aux stagiaires d'appliquer leurs connaissances à l'analyse de situations spécifiques et à la résolution de problèmes.

Le cas peut se présenter sous la forme d'un texte ou d'un tableau (projeté par film ou transparent) ou la combinaison des deux, etc. Il peut être accompagné d'annexes plus ou moins nombreuses (chiffres, tableau, interview. ...) pour le candidat, une étude de cas doit faire apparaître : l'analyse de la situation et le plan d'action à réaliser.

Le cas peut constituer la pièce maîtresse d'un cours, il peut avoir pour but d'amener les stagiaires à évoquer les situations qu'ils connaissent et que ce cas leur rappelle.

Comment une étude de cas doit-elle être organisée?

Chaque participant recevra quelques jours avant la séance le travail à faire.

Le formateur peut donner un cas à étudier ou un thème à travailler. Des petits groupes peuvent être constitués. Les membres d'un même groupe peuvent ainsi échanger leurs avis ; évoquer les problèmes qu'ils vivent habituellement et que ce cas évoque.

En séance plénière, le formateur animera la discussion, au besoin, en posant quelques questions.

4.5.2. Le moniteur et son enseignement

Enoncé des compétences

Le moniteur doit être capable de prendre en charge le désir de l'archer, de le formaliser en objectifs d'entraînement, d'organiser des séances en fonction de l'archer, de formuler des consignes opérationnelles, d'observer l'archer. Le moniteur qui reçoit des informations, doit pouvoir sélectionner les informations les plus pertinentes et les traiter; cela l'amène à définir pour chaque archer, une intervention adaptée. L'efficacité d'un moniteur se mesure, entre autres, à la capacité à recueillir, sélectionner, analyser et traiter des informations.

Cours 1 : Enseignement et potentiel de « communication »

1 Définition : Les finalités de la relation : enseignant – pratiquant. La relation humaine : un système complexe de communication. La relation moniteur – pratiquant.

2 Nombres d'heures :2h théorique

Cours 1a : Thèmes de recherche (missions d'un moniteur)

1 Exercice : Un moniteur peut être confronté à diverses missions. Il y a en effet plusieurs manières de concevoir son rôle. Le plus souvent, il aura le choix. A partir de chaque situation énoncée ci-après, il vous est demandé d'indiquer quel type de conduite vous adopteriez et pourquoi. En définitive, il s'agit pour vous de savoir pour quel profil d'animation vous allez opter.

- Dans la ligue, le moniteur doit-il développer le sport de haut niveau ou bien obtenir un niveau très bas mais avec une participation élargie ?
 - Dans un stage de ligue, le moniteur doit-il mettre dehors ceux qui ne viennent que pour se distraire en gardant la minorité ou bien les garder au risque de perdre de vue les objectifs ?
- 2 Nombres d'heures : 2h recherches

Cours 2 : Les compétences du moniteur

1 Définition : Les compétences d'un moniteur à pouvoir gérer, à soutenir et à accompagner divers publics.

2 Nombres d'heures : 2h théorique

Cours 3 : Les compétences de gestion

1 Définition : Méthodologie pour élaborer un projet afin de structurer son enseignement.

2 Nombres d'heures : 1h théorique

Cours 4 : Les compétences à accompagner et à soutenir

1 Définition : Méthodologie pour une prise en charge d'un archer dans le but de l'aider dans sa pratique du tir à l'arc.

2 Nombres d'heures : 2h théorique

Cours 5 : Le questionnement

1 Définition : Méthodologie du questionnement qui prend, la prise en charge, le physique et le mental de l'archer à part égale.

2 Nombres d'heures : 2h théorique

Cours 6 : Méthodologie des décisions

1 Définition : Cours théorique sur les décisions à prendre concernant les choix à faire sur tel ou tel élément technique au détriment d'un autre ?

2 Nombres d'heures : 1h théorique

Cours 7 : Méthodologie de l'action

1 Définition : Cours théorique qui traite les interventions auprès d'un archer en séance pédagogique.

2 Nombres d'heures : 2h théorique

4.5.3. Le pratiquant

Enoncé des compétences

Le moniteur doit pouvoir mettre le pratiquant à sa juste place, il doit entretenir une relation fondée non sur le pouvoir (autrefois appelé le maître) mais sur la confiance et la responsabilité. Il doit aussi pouvoir évaluer l'homme du point de vue biologique, psychologique et social qui possède des modes de fonctionnement qui fait ressortir l'organisation réelle ou hypothétique de l'être humain. Il doit connaître les différents facteurs de la performance, c.a.d. l'aspect mental, l'aspect technique, l'aspect technologique et l'aspect physique comportant les capacités biomécaniques, bio-informationnelles et bioénergétiques.

Cours 1 : Le pratiquant : ses points de vue, ses attentes

1 Définition : Cours théorique sur : Les rapports entre moniteur et pratiquant.

Les relations, moniteur - archer, fondées non sur le pouvoir mais sur la confiance et la responsabilité.

Le pratiquant comme actant.

Le pratiquant au centre de la relation.

Les attentes de l'archer.

Les compétences du moniteur à satisfaire les attentes du pratiquant.

La démarche du moniteur qui doit chercher à mettre à la disposition de l'archer un modèle qui englobe à la fois savoir et savoir-faire, connaissances et capacité d'exécution.

2 Nombres d'heures : 2h théorique

Cours 2 : Le modèle systémique et le pratiquant

1 Définition : Cours sur l'être humain, pris dans ses conduites motrices et sportives.

2 Nombres d'heures : 1h théorique

Cours 3 : Le pratiquant et les capacités bio-informationnelles

1 Définition : Cours sur le fonctionnement du système nerveux.

2 Nombres d'heures : 2h théorique

Cours 4 : Le pratiquant et ses capacités biomécaniques

1 Définition : L'intérêt d'améliorer les capacités physiques spécifiques de l'archer.

2 Nombres d'heures : 2h théorique

Cours 5 : Le pratiquant et sa motricité, son intelligence et ses valeurs morales

1 Définition : Cours sur la motricité au travers de l'ensemble des mouvements, dans lesquels s'exprime tout être humain. L'évolution des valeurs morales dans la pratique sportive. Définition de l'intelligence et l'affectivité dans la pratique.

2 Nombres d'heures : 3h théorique

Cours 6 : Le pratiquant et son évolution

1 Définition : Evolution de l'être humain depuis la fécondation jusqu'à l'état adulte.

2 Nombres d'heures : 1h théorique

Cours 7 : Le pratiquant et son entité

1 Définition : La personnalité de l'individu par la vision qu'il a du monde.

2 Nombres d'heures : 1 ½ théorique

Cours 8 : Le pratiquant et la technique de tir

1 Définition : Etude et description du mouvement de la technique de tir d'un archer.

2 Nombres d'heures : 2h théorique / 2h pratique

Cours 9 : Thèmes de recherche (Les animateurs dans un club)

1 Exercice : Décrivez les animateurs de votre club. Sont-ils à la hauteur ? Pourquoi ?

Quel est à votre avis le style de conduite d'un groupe qui vous conviendrait le mieux ? Pourquoi ?

2 Nombre d'heures : 2h théorique

4.5.4. Les objectifs

Enoncé des compétences

Le moniteur doit pouvoir organiser tous les éléments du système autour de l'objectif, il doit pouvoir l'adapter, le moduler, le prendre en charge et le nourrir avec la matière.

Le moniteur doit pouvoir définir les buts par rapport aux effets que suscite le pratiquant; à partir de là, il doit pouvoir mettre en œuvre la méthode qui lui semble la plus appropriée. Puis, au terme d'un bilan il doit être en mesure de mesurer l'écart entre le but recherché et les résultats effectivement obtenus par l'archer.

Cours 1 : Les objectifs

1 Définition : L'objectif dans le modèle systémique. Ce que l'objectif représente pour le tireur de compétition. L'objectif du moniteur. Chacun ne fait pas du tir à l'arc pour les mêmes raisons et avec les mêmes intentions. Les démarches du moniteur pour rendre l'objectif réalisable. Les exercices cognitifs comme objectifs. L'objectif de l'archer est-il en adéquation avec celui qui l'entraîne ?

2 Nombres d'heures : 2h théorique

Cours 2 : Thèmes de recherche (Les motivations)

1 Exercice : Pour réussir en compétition, il ne faut pas seulement que l'archer possède une technique hors du commun, il faut aussi qu'il soit motivé et capable de dépassement de soi. Donner des exemples de tireurs qui à un moment donné n'étaient pas armés mentalement pour réussir.

2 Nombres d'heures : 2h recherches

4.5.5. La matière

Enoncé des compétences

Le moniteur doit pouvoir ajuster la matière à l'archer, cette démarche nécessite la structuration des apprentissages et suppose l'aménagement d'une pédagogie différenciée, construite en fonction de chaque individu.

Cours 1 : De la culture à l'éducation sportive

1 Définition : Le concept de matière recouvre, d'une part, la discipline choisie comme objet d'étude, en l'occurrence le tir à l'arc, mais aussi le contenu de la démarche pédagogique que le théoricien formalise et regroupe dans un corpus mis à la disposition du moniteur.

2 Nombre d'heures : 2h théorique

Cours 2 : Le tir à l'arc : activité enseignée

1 Définition : Les différentes manières de traiter les démarches d'enseignement dans l'activité pratique.

2 Nombre d'heures : 1 théorique

4.5.6. Le contexte : l'écosystème

Enoncé des compétences

Le moniteur doit savoir dans quel espace il évolue. Cet espace n'est pas restreint au seul territoire, c'est un système d'influences : politiques, sociales, culturelles, géographiques.... Il oriente quotidiennement les actions du moniteur qui devra être capable d'apprécier ces influences et les possibilités de s'y adapter.

Cours 1 Le contexte en tant qu'espace et système d'influences

1 Définition : Présentation du cadre communautaire et fédéral. L'ADEPS. COIB.

2 Nombres d'heures : 1h théorique

Cours 2 La qualité des structures d'accueil

1 Définition : Salle de tir, terrain de tir, etc. ... Ecole club.

2 Nombres d'heures : 1h théorique

Cours 3 Thèmes de recherche (les styles de direction et de management dans un club)

1 Exercice: Essayez de déterminer le style de direction utilisé dans votre club.

2 Nombres d'heures : 2h recherches

4.5.7. Entraîner et s'entraîner

Enoncé des compétences

A haut niveau, l'entraîneur doit pouvoir prendre en compte le tireur dans sa globalité. Il doit aussi pouvoir aider le tireur à fonctionner en se détachant le plus possible des contingences techniques de son tir dans le but de favoriser l'efficacité du tir, essentiellement réalisé grâce à la qualité et la maîtrise de l'investissement mental du tireur.

Il doit aussi pouvoir définir un projet de progression d'un tireur et doit pouvoir agir, programmer, soutenir, gérer et accompagner de façon méthodique et adaptée pour pouvoir développer la performance.

Cours 1 : Compétitivité et performance

1 Définition : Cours sur les critères définissant l'entraînement

2 Nombres d'heures : 2h théorique

Cours 2 : La stratégie d'entraînement

1 Définition : Cours sur la programmation de l'entraînement.

2 Nombres d'heures : 2 théorique

Cours 3 : Thème de recherche (Préparation)

1 Exercice : Un archer avec un certain talent vous demande de l'aider à se préparer à un objectif de compétition. L'objectif est de haut niveau (international) vous avez une année pour le préparer et vous savez que l'archer devra réaliser les minima exigés par la fédération pour pouvoir participer à cette compétition. Citez les démarches à suivre pour préparer le tireur.

2 Nombres d'heures : 2

4.5.8. Former et se former

Enoncer des compétences

Le moniteur doit pouvoir former des cadres techniques. Pour ce faire, il doit être capable de créer un climat de respect et de liberté dans lequel chacun sera apprécié en tant qu'être, favoriser l'écoute et l'échange pour multiplier les facteurs d'enrichissement dans la relation humaine, adopter une attitude positive pour faciliter le changement et l'apprentissage et laisser vivre l'aventure de la découverte en acceptant le risque et l'incertitude.

Cours 1 : Former et se former

1 Définition : Cours sur l'action qui consiste, pour un individu, à acquérir et développer ses connaissances et ses compétences dans un certain domaine.

2 Nombres d'heures : 1h théorique

Cours 2 : Stratégie de formation

1 Définition : Cours sur la stratégie de formation.

2 Nombres d'heures : 1h théorique

Cours 3 : La formation de cadre

1 Définition : Concerne des exemples de formations et le vade-mecum de la formation des cadres.

2 Nombres d'heures : 1 théorique

4.5.9. Le matériel

Enoncé des compétences

Le moniteur doit connaître les dernières nouveautés du matériel, il doit pouvoir conseiller les tireurs à faire les démarches qui sont nécessaires pour qu'ils arrivent à régler leur matériel eux-mêmes.

Cours 1 : Le matériel de compétition

1 Définition : Cours sur les dernières nouveautés du matériel.

2 Nombres d'heures : 8h (4h théorique – 4h pratique)

4.5.10. Le modèle systémique

Enoncé des compétences

Le moniteur doit connaître l'ensemble des éléments entrant en jeu dans l'acte d'enseignement et les moyens d'optimiser sa tâche. Il doit comprendre le tir à l'arc d'aujourd'hui, il doit pouvoir hiérarchiser, discerner l'essentiel du détail et donner du sens à l'ensemble. Il doit aussi répondre au défi des nouveaux pratiquants qui, dans la relation pédagogique, posent des exigences nouvelles concernant non seulement la transmission de contenu technique mais aussi la qualité des modalités de la relation, Il n'est plus question pour le moniteur de mettre seulement en œuvre une technique sportive, son enseignement doit aussi véhiculer des valeurs d'épanouissement de l'individu. Il convient que tout ce qu'il propose soit bénéfique pour l'archer bien sûr, mais aussi pour l'homme.

Cours 1 : A l'aube du troisième millénaire

1 Définition : Analyse qui démontre la complexité de l'enseignement dans le monde d'aujourd'hui.

2 Nombres d'heures : ½ h théorique

Cours 2 : La complexité

- Un objectif pour notre temps maîtriser la complexité.
- Gérer la complexité : des démarches non pertinentes.
- Appréhender la complexité.
- Intégrer la complexité : créer un nouvel outil.

1 Définition : Définition de la complexité.

2 Nombres d'heures : 1 théorique

Cours 3 : La structure d'un modèle

1 Définition : Description du modèle systémique

2 Nombres d'heures : 1h théorique

Cours 4 : Les caractéristiques du modèle systémique

1 Définition : Cours qui démontre l'ouverture et la dynamique du modèle systémique.

2 Nombres d'heures : 1/2h théorique

Cours 5 : La stratégie systémique

1 Définition : Cours sur la construction d'un modèle systémique.

2 Nombres d'heures : 1/2h théorique

Cours 6 : Les critères à intégrer

1 Définition : Etude sur le modèle systémique, sa décomposition et les critères à intégrer.

2 Nombres d'heures : 1/2h théorique

Cours 7 : Thèmes de recherche (Le modèle systémique personnalisé)

1 Exercice : Donnez un exemple d'un modèle systémique personnalisé.

2 Nombres d'heures : 2h ½ recherches

4.5.11. L'archer du point de vue psychologique

Enoncé des compétences

Le moniteur doit savoir que l'archer est soumis un jour ou l'autre à l'anxiété, la colère, la joie, l'agressivité, que les émotions jouent un rôle si important qu'elles sont à l'origine de nombreux échecs ou réussites. Il doit savoir que le tir à l'arc sollicite l'archer au plus profond de lui-même en raison de sa confrontation avec autrui et de la remise en cause permanente de ses résultats. L'archer va réagir de diverses manières en développant des stratégies d'attaque ou de défense ou des réactions d'agressivité.

Cours 1 : Les motivations

1 définition : Cours sur les motivations sociales, besoin d'accomplissement personnel et de réalisation de soi.

2 Nombres d'heures : 2h théorique

Cours 2 : Thèmes de recherche (les motivations)

1 Exercice : Où l'archer va-t-il chercher les forces qui lui donnent le courage de pratiquer la compétition ? Comment exploite-t-il ?

Peut-il y avoir chez un archer des conflits entre plusieurs motivations ? Donnez des exemples.

Comment résoudre ces conflits ?

A votre avis, un moniteur doit-il connaître ses propres motivations et celles de ses élèves ?

Pourquoi ?

2 Nombres d'heures : 2h recherches

Cours 3 : Les émotions et leur régulation au cours de la pratique

1 Définition : Cours sur les effets des émotions sur l'archer lui-même, sur sa vie en groupe et sur ses résultats.

2 Nombres d'heures : 2h recherches

Cours 2 : Thèmes de recherche (les émotions)

1 Exercice : Quelles sont les émotions qui interviennent dans la pratique du tir à l'arc ? Comment ?

A votre avis, la préparation psychologique de l'archer favorise-t-elle le contrôle des émotions ?

Pourquoi ?

Existe-t-il des exercices qui favorisent l'attention et la concentration des archers ?

Après une saison de compétition, de nombreux archers souffrent de leurs échecs répétés. Ils pensent que l'obstacle est insurmontable. Comment un moniteur doit-il se comporter vis-à-vis de ces situations d'échecs ?

2 Nombres d'heures : 2h recherches

4.6. Poids des cours spécifiques de moniteur

Le moniteur et son enseignement		
	Enseignement et potentiel de « communication »	2
	Thème de recherche (Missions du moniteur)	2
	Les compétences du moniteur	2
	Les compétences de gestion	1
	Les compétences à accompagner et à soutenir	2
	Le questionnement	2
	Méthodologie des décisions	1
	Méthodologie de l'action	2
Le pratiquant		
	Le pratiquant : ses points de vue, ses attentes	2
	Le modèle systémique et le pratiquant	1
	Le pratiquant et les capacités bio-informationnelles	2
	Le pratiquant et ses capacités biomécaniques	2
	Le pratiquant et sa motricité, son intelligence et ses valeurs	3
	Le pratiquant et son évolution	1
	Le pratiquant et son entité	1 ½
	Le pratiquant et la technique de tir	4
	Thèmes de recherche (Les animateurs dans un club)	2
Les objectifs		
	Les objectifs	2
	Thèmes de recherche (Les motivations)	2
La matière		
	De la culture à l'éducation sportive	2
	Le tir à l'arc : activité enseignée	1
Le contexte : l'écosystème		
	Le contexte en tant qu'espace et système d'influences	1
	La qualité des structures d'accueil	1
	Thèmes de recherche	2
Entraîner et s'entraîner		
	Compétitivité et performance	2
	La stratégie d'entraînement	2
	Thème de recherche (Préparation)	2
Former et se former		
	Former et se former	1
	Stratégie de formation	1
	La formation de cadre	1
Le matériel		
	Le matériel de compétition	8

Le modèle systémique		
	A l'aube du troisième millénaire	½
	Qu'est ce que la complexité ?	1
	Structure du modèle	1
	Les caractéristiques du modèle systémique	½
	La stratégie systémique	½
	Les critères à intégrer	½
	Thèmes de recherche (Le modèle systémique personnalisé)	2 ½
L'archer du point de vue psychologique		
	Les motivations	2
	Thèmes de recherche (les motivations)	2
	Les émotions et leur régulation au cours de la pratique	2
	Thèmes de recherche (les émotions)	2

4.7. Modalité de l'évaluation

4.7.1. Accès à l'examen

Pour avoir accès à l'examen de moniteur chaque candidat doit réunir 80% de présence au cours spécifique. Tous les cas litigieux seront délibérés par la commission technique.

4.7.2. Epreuves

L'examen consiste en deux épreuves :

- A) Un examen écrit, genre cours généraux ADEPS, questions avec choix multiples de réponses qui comporte une série questions.

Valeurs des points - Bonne réponse : + 2

- Pas de réponse : 0

- Mauvaise réponse : -1

Les corrections que le candidat veut apporter à ses réponses (pendant l'examen) doivent être paraphées par un surveillant.

- B) Par l'élaboration d'un travail écrit à défendre devant le jury.

Le thème du travail doit être communiqué au moins 6 semaines avant l'épreuve.

4.7.3. L'évaluation première session

Le candidat à réussi quand il obtient ou dépasse les 60% dans les deux épreuves.

En cas d'échec dans les deux épreuves ou dans l'une d'elles le candidat peut se représenter en seconde session. Seule l'épreuve ratée sera à refaire.

4.7.4. L'évaluation deuxième session

Après un échec en seconde session le candidat sera refusé. La décision du jury est sans appel mais le candidat à toujours le droit de recommencer une formation ultérieurement.

4.8. Stage didactique et pratique – normes spécifiques

Ce chapitre décrit les normes particulières. Les normes générales se retrouvent dans le chapitre 1.7.

La durée du stage pratique comprendra un minimum de 40h. organisé par les stagiaires.

Les stages pratique seront contrôlés par des visites d'un cadre technique de tir à l'arc d'un niveau égal ou supérieur à moniteur.

Les rapports de stage (voir chapitre 1.7) sont requis pour toutes les activités.

- Les rapports doivent être signés et datés par son maître de stage.
- Le lieu des stages doit y être indiqué.
- Le nombre d'heures presté.
- Pour qui les prestations ont été réalisées.
- Le nombres d'élèves.

Une opinion sur les conséquences, suite à l'intervention.